

## **Le projet de la Maison Alcan : un projet de redéveloppement de tout un îlot urbain**

Le projet de la Maison Alcan attire l'attention ces derniers jours de différentes personnes opposées à ce projet.

Le premier grief soulevé par rapport à ce projet est le manque d'information et de consultation du public. Nous vous rappelons que ce dossier n'a pas fait exception et que toutes les règles de publicité et de consultation applicables en vertu des prescriptions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme dans le cas d'un changement de zonage ont été scrupuleusement respectées. De plus, les élus de l'arrondissement ont voté deux fois à l'unanimité sur le projet.

Le second grief soulevé par les quelques opposants au projet concerne sa forme. Selon eux, le projet porterait atteinte à la magnifique Maison Alcan, intégrant des immeubles patrimoniaux et modernes, qui fut saluée par tous lors de son inauguration, en 1983. Les opposants dénoncent tout particulièrement la construction d'une tour à bureaux de 120 mètres de hauteur, comptant 30 étages.

Montréal, métropole UNESCO de design, ne peut se satisfaire des « Moi, j'aime » ou « Moi, j'aime pas » des uns et des autres pour statuer sur la qualité d'un projet de développement immobilier. En l'occurrence, à la faveur de plusieurs allers-retours entre les professionnels mandatés par le promoteur et les très compétents architectes et urbanistes de l'arrondissement de Ville-Marie, un travail très soigné a été réalisé, d'une part pour s'assurer de ne pas porter atteinte aux qualités reconnues de la Maison Alcan, d'autre part pour intégrer harmonieusement au projet l'intégralité de l'édifice religieux La Citadelle - Emmanuel Congregational ainsi que la façade du NMCS Donnacona. Quant à la tour de 120 mètres, il faut savoir qu'elle serait implantée rue Stanley, tout près du boulevard de Maisonneuve. Certes, elle demeurera visible à partir de la rue Sherbrooke, mais nettement en retrait; son architecture audacieuse sera appréciée par la très grande majorité des Montréalais. La qualité première du projet proposé demeure d'intégrer en un tout cohérent et harmonieux la quasi totalité des immeubles présents sur cet îlot urbain, prolongeant la composition heureuse déjà réalisé par la Maison Alcan entre immeubles patrimoniaux et modernes.

Certains pourront rétorquer qu'il faut se méfier de ce que les élus et les professionnels de la Ville pensent d'un projet. À cet égard, deux instances très compétentes et totalement neutres, réunissant des universitaires éminents et des professionnels du secteur privé reconnus parmi les meilleurs de leurs professions respectives, se sont prononcées sur ce projet. Le 14 mai dernier, les membres du Comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie l'ont unanimement appuyé. Deux semaines plus tard, le 29 mai, c'était au tour du Conseil du patrimoine de Montréal de l'appuyer à la majorité de ses membres.

Durant 20 ans, de 1992 à 2012, il ne s'est pratiquement rien passé au centre-ville, lequel, avec ses innombrables terrains vagues et stationnements de surface, donnait l'impression d'un territoire ayant été bombardé. Depuis quelques années, le centre-ville a retrouvé une formidable vitalité, ce dont témoignent les dizaines de projets d'envergure récemment livrés, en cours de construction, ou encore annoncés pour bientôt. Le projet soumis pour le redéveloppement de l'îlot Alcan, situé en limite ouest du Centre des affaires, témoigne de cette confiance retrouvée. Dès lors que l'on est rassuré quant à la qualité architecturale et urbanistique d'un projet, comme c'est le cas ici, qui oserait souhaiter que les élus freinent le renouveau pour Montréal et son centre-ville ?

**Denis Coderre**  
Maire de Montréal

**Richard Bergeron**  
Conseiller de ville de Saint-Jacques, dans Ville-Marie, et responsable de la stratégie pour le centre-ville